CONSTRUIRE EN BOIS LOCAL, ÇA PLAIT

Le centre communal multifonctionnel de Saint-Jean-d'Arvey (Savoie) de l'architecte Vincent Rocques vient d'être primé au Prix national de la construction bois 2014. Une récompense amplement méritée.



UN CAHIER DES CHARGES COMPLEXE

Ce projet a répondu avec pertinence à un cahier des charges complexe comprenant 4 éléments de programme (mairie / bibliothèque / garderie périscolaire / accueil petite enfance) et devant fonctionner de façon autonome dans une même architecture.

C'est dans la pente et avec des calages altimétriques que se développent en plateaux successifs 3 niveaux distincts en relation directe avec le terrain naturel. Chacun de ces niveaux est considéré comme un rezde-chaussée de plain-pied au regard de la réglementation incendie, cela permet en partie de classer le

bâtiment en 5 catégories. Ainsi, l'implantation de ce bâtiment permet de respecter la pente naturelle sans modifier de façon majeure son profil. Les 4 accès se font avec évidence pour venir se raccrocher à des niveaux d'accès piétons et véhicules.

Par conséquent, la volumétrie générale du bâtiment se veut compacte et rationnelle pour limiter l'utilisation du foncier et générer des respirations (espaces de vide) suffisamment importantes entre les bâtiments existants et la RD 912. Cela de manière à ce que l'ensemble des masses bâties puissent trouver encore leur autonomie les unes par rapport aux autres.



Le bardage est en mélèze provenant de la commune de Yenne, située à une trentaine de kilomètres de Saint-Jean-d'Arvey.

BOIS LOCAL, BOIS DES ALPES

La conception de ce bâtiment tend à mettre en œuvre une démarche environnementale forte tant sur le plan technique que des performances énergétiques. Effectivement la conception du schéma structurel met en œuvre un noyau central longitudinal en béton regroupant l'ensemble des pièces humides, techniques et gaines de réseaux divers. Ce noyau assure le contreventement et la tenue au séisme de la structure en bois massif qui vient l'entourer pour former les planchers ainsi que les façades. Dans ce projet, l'utilisation du bois fait appel à une filière locale pour mettre en avant l'utilisation du bois des Bauges afin de réduire les coûts de transport et solliciter le savoirfaire local des scieurs pour transformer les grumes en planches...

Cette expérience émaille une démarche peu courante



qui nécessite de solliciter en amont plusieurs intervenants de la filière bois pour mettre en œuvre ce processus. Quant à la réalisation des façades, la mise en œuvre relève du principe du poteau-poutre pour les parties vitrées et de l'ossature bois pour les parties pleines. L'enveloppe extérieure du bâtiment est réalisée aussi en bois et en carrelé bois faisant un claire-voie que l'on trouve en particulier sur la façade principale. Cette grande résille permet de gérer la pénétration du soleil et de donner à voir une image subtile et dynamique de la façade sur rue. Cette abstraction donne au proiet une attitude minimaliste et renforce son caractère d'architecture contemporaine.

Bilan du bois communal

1 300 m³ martelés, 608 m³ évacués suite au tri visuel, 682 m³ triés mécaniquement, 528 m³ sciés, 270 m³ séchés, 200 m³ mis en œuvre (suite au 2e tri mécanique).

Bilan des bois labellisés bois des Alpes

Structure, planchers: 200 m³ sapin; Menuiseries: 20 m³ hêtre et pin; Lamellé-collé : 30 m³ sapin ;

Bardage, plancher extérieur : 30 m³ mélèze.

Provenance du bois

Bois d'œuvre : commune de Saint-Jean-d'Arvey / plateau

du Peney à 15 km du site d'intervention ;

Bois de parement des façades et platelage bois des terrasses : mélèze provenant de la commune de Yenne.

LE BÂTIMENT DU MOIS



À l'intérieur les sols sont en béton ciré, des planchers en bois massif sur chants ou des sols souples. Aux murs : la face visible des panneaux bois trois plis en sapin, de la faïence 5x5 dans les sanitaires, de la peinture norme NF ou du béton brut. Au plafond : la dalle bois porteuse type O'portune intégrant un résiliant acoustique, les luminaires et parfois les gaines de ventilation.

LA PERFORMANCE AU RENDEZ-VOUS

Au niveau des performances énergétiques, ce bâtiment tend vers les critères de rigueur du Label BBC (bâtiment basse consommation). Son chauffage se fait par du plancher chauffant hydraulique alimenté depuis le réseau de chaleur communale existant.

En bref

Les menuiseries extérieurs sont réalisées en bois avec des doubles vitrages peu émissifs.

La toiture est réalisée avec une dalle en bois végétalisée pour optimiser le confort d'hiver et d'été.

85 m² de panneaux photovoltaïques sont posés au-dessus de la terrasse de la crèche, en verrière, soit une production de 8 kW.

Une cuve de récupération des eaux de pluie est installée pour l'arrosage des espaces publics. Au niveau des produits, l'isolant posé est de la laine de bois, les peintures sont NF environnement.

Par conséquent, ce projet présente, tant par son architecture que par les principes techniques et par la matière première utilisée, une attitude nouvelle dans l'acte de bâtir à l'échelle du territoire. Au-delà de ces critères techniques, ce projet se veut aussi respectueux du site pour créer un cadre de vie sain et agréable à vivre pour les futurs et jeunes usagers. Ces enjeux techniques et architecturaux pour bâtir le futur centre communal ont été aussi motivés par la commune de Saint-Jean-d'Arvey qui veut initier une nouvelle façon de construire en bois dans le massif des Bauges.

PRIMÉ

Ce magnifique projet vient de remporter le 1er prix national de la construction bois 2014 dans la catégorie Équipements publics et Bâtiments tertiaires.



Architecte: Vincent Rocques, Agence Vincent Rocques Architecte

BE structure: CBS BE thermique: Secoba

Entreprise du lot bois : <u>Darvey SAS</u>

Maître d'ouvrage : Mairie de Saint-Jean-d'Arvey

Surface SHON: 1 080 m²

Coût total de la construction : 2,4 M € HT